



### Les comptes 2014 sont équilibrés

**Au lieu du déficit de 2.4 millions de francs prévu au budget, la Municipalité de Montreux annonce un léger excédent de recettes de CHF 0.7 million au compte d'exploitation 2014 de la Commune. Bien que le résultat de l'exercice 2014 soit nettement moins favorable que le précédent, la situation est tout de même jugée confortable. La marge d'autofinancement est supérieure de près d'un million aux prévisions. Les comptes, dûment révisés, doivent encore être approuvés par le Conseil communal.**

En comparaison du budget, l'écart positif s'élève à plus de 3,1 millions de francs. La marge d'autofinancement, qui correspond au surplus de liquidités à la fin de l'exercice comptable, s'élève à 3.3 millions de francs (CHF 3'314'818.-).

Au chapitre des charges dont elle a la maîtrise, la Municipalité constate avec satisfaction une différence positive de 4% par rapport au budget. Toutes ces dépenses sont inférieures aux prévisions ; celles liées au personnel de plus de CHF 1,7 million, celles des biens, services et marchandises de CHF 1,2 million, et celles relatives aux aides et subventions de CHF 0,6 million.

Par contre, les participations communales à des charges cantonales et régionales de collectivités publiques sont nettement supérieures au budget (+ CHF 4'026'727.-, soit 9.43%). Le dépassement de 6 millions de la facture sociale et de la péréquation, fortement influencé par le système de calculation récupérateur des recettes exceptionnelles 2013 (impôts de succession), est toutefois réduit par la facture de l'Association Sécurité Riviera et la participation aux déficits des transports publics, toutes deux inférieures au budget.

Les prévisions de recettes sont globalement atteintes. En matière fiscale, les entrées dépassent les prévisions de 1.6 million de francs (CHF 1'608'152.-), ceci grâce à l'augmentation des impôts sur le revenu et la fortune des personnes physiques, qui permet de compenser la baisse des recettes des personnes morales, ainsi que celle liée aux droits de mutation.

Au chapitre des investissements, les dépenses se sont élevées à quelque 22 millions de francs (CHF 21'979'904.-), alors que le budget en prévoyait 50. A eux seuls, la Maison de Quartier à Clarens et le Parking Donner représentent près de la moitié des investissements. Douze millions seront encore nécessaires en 2015 pour les mener à terme. Les travaux liés au complexe sportif de la Saussaz, qui ont débuté en automne 2014, devraient s'élever à plus de 17 millions de francs. Citons encore, pour 2014, les travaux de mise en sécurité du Centre des congrès, la sécurisation de la falaise en amont de la rue du Temple, la rénovation de l'aula du Collège de Montreux-Est et le réaménagement de l'avenue Belmont, qui sont tous des projets à plus d'un million de francs.

Pour le ménage communal, 2014 est un exercice équilibré, jugé satisfaisant. Si les dépenses d'investissements ont été couvertes ces dernières années par la marge d'autofinancement, ce n'est plus le cas en 2014 et le recours à l'emprunt pour couvrir les investissements en infrastructures s'avère donc nécessaire, comme prévu. Au 31 décembre 2014, la dette brute par habitant s'élevait à quelque CHF 830.- (CHF 336.- à fin 2013), un montant encore modeste en comparaison intercommunale. Prudente, la Municipalité entend maintenir à l'avenir la gestion budgétaire rigoureuse qu'elle s'impose depuis de nombreuses années, tout en poursuivant sa politique d'investissement.

La Municipalité

*Pour obtenir des informations complémentaires, veuillez-vous adresser à :*

M. L. Wehrli, Syndic 021 962 77 74 ou 079 221 80 62

M. P. Rochat, Conseiller municipal 021 962 77 90 ou 079 448 67 02

M. S. Gard, Chef finances, 021 962 77 91 ou M. O. Rapin, Secrétaire municipal 021 962 77 71